



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Envoyé en préfecture le 06/12/2022
Reçu en préfecture le 06/12/2022
Publié le
ID : 073-200089852-20221128-DELIB2022_35-DE

N°2022-35

CIAS VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27 **Quorum : 14**

Présents : 19

Ayant donné un Pouvoir : 2

Absents : 6

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 21

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Majorité absolue des suffrages exprimés : 11

19 Conseillers Présents : ANDRE Valérie, ARGOUD Yves, BALITRAND Anne, BARBIN Régine, BAZIN Janine, BOURBON Marie-Christine, CAGNIN Georges, CEVOZ-MAMI Christian, CHAPUIS Agnès, FERRARI Myriam, GAUTIN Catherine, HENAUX Raymond, MARTIN François, PARAVY Jean-Claude, REGALLET Paul, REVEL Luc, THIERY Ghislaine, VERRIER Murielle, YACONO Céline.

2 Conseillers Excusés ayant donné un Pouvoir : JOURDAN Véronique à CHAPUIS Agnès, PERSON Philippe à ARGOUD Yves.

6 Conseillers Absents : BARBOTIN Sonia, MARTIN Marie-Ange, MASSIT Emilie, RIVET Denis, SEVA Jacqueline, WALLE Olivier.

Secrétaire de séance :
PARAVY Jean-Claude

Date de la convocation :
15/11/2022

OBJET : AUTORISATION DU VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2022

Le Président expose :

Considérant la reprise de la compétence Personnes Agées par la Communauté de Communes Val Guiers depuis le 1^{er} Janvier 2020, permettant ainsi la création du CAIS VAL GUIERS,

Considérant le fonctionnement de l'action sociale pour les agents des établissements de St Genix les Villages gérés par le CCAS avant le passage sous CIAS VAL GUIERS,

Considérant qu'un travail est en cours avec les représentants du personnel et les élus du CIAS VAL GUIERS afin de finaliser les modalités de mise en place et de financement d'une Action Sociale Unique pour l'ensemble des agents du CIAS VAL GUIERS à compter du 1^{er} Janvier 2023,

Il est proposé d'attribuer la subvention suivante :

- 5 000 € au bénéfice de l'« Amicale du Personnel des Floralties » de St Genix les Villages

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration valide le versement d'une subvention à l'Amicale du Personnel selon les modalités exposées ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le

ID : 073-200089852-20221128-DELIB2022_35-DE

Berger
Levrault

Fait à Belmont-Tramonet

Le 28 novembre 2022,

Le Président,

CIAS Val Guiers
585 Route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.